

TAVANNES/BIENNE Sous la baguette de Cours de Miracles, une petite centaine d'élèves de 7H s'essaient aux joies du théâtre. Un projet coloré, qui amène les écoliers à la découverte de l'autre et qui donnera lieu à un spectacle bilingue en mai prochain

Dépasser trac et barrière de la langue

CATHERINE BURKI

Insuffler un petit vent de culture, teinté d'une brise de bilinguisme, au sein des écoles de la région. La recette, maniée avec dextérité par la fondation Cours de Miracles, fait ses preuves. Avec le soutien du canton de Berne, l'institution active notamment dans l'animation et la médiation théâtrale avait monté un premier spectacle allant en ce sens avec des écoliers en 2016. Une expérience qu'elle réitère aujourd'hui avec 84 élèves de l'école primaire de Tavannes et de celle de Boujean, à Bienne. Et toujours avec le soutien du canton de Berne. «Le but, avec le précédent projet et celui d'aujourd'hui, est de faire se rencontrer des élèves romands et alémaniques autour d'un spectacle à créer de toutes pièces», explique Fanny Rossel, animatrice de théâtre à Cours de Miracles et responsable artistique du projet. «Cette démarche permet de promouvoir la culture à l'école, mais aussi de montrer aux jeunes que la barrière de la langue n'est pas infranchissable», sourit-elle.

Laisser parler la créativité

Hier, c'était justement jour de travail commun pour une partie des écoliers impliqués dans le projet. Au nombre de 41, Tavannois et Biennois s'étaient réunis à l'école de Tavannes. «L'idée est d'intégrer les élèves dans le processus de création du début à la fin et de les faire travailler sur différents aspects du spectacle, comme la scénographie ou le graphisme», explique Selina Stoecklin, chargée de la coordination du projet à Cours de Miracles.

A l'heure d'exercer leurs talents de comédiens, les artistes en herbe tentaient alors de laisser parler leur créativité afin de décliner, à leur sauce, le roman de Jules Verne «Deux ans de vacances». «C'est l'histoire d'enfants qui se retrouvent seuls sur un bateau avant de s'échouer sur une île déserte», précise Selina Stoecklin. «Nous avons pris ce livre comme point de départ, afin de donner une impulsion aux élèves pour qu'ils créent ensuite leur propre histoire.»

Si certains se montraient encore timides, d'autres faisaient déjà preuve d'une certaine aisance hier. Appelés à travailler avec des marionnettes ou encore à s'essayer au Haka, le rituel dansé et chanté rendu populaire par les rugbymen néozélandais, les élèves s'en donnaient à cœur joie.



Lors d'un atelier d'improvisation, une partie des écoliers de Tavannes et Bienne ont notamment apprivoisé d'étranges marionnettes, hier. STÉPHANE GERBER

De quoi engendrer des éclats de rire assurément partagés entre francophones et alémaniques. «C'est sympa de parler un peu l'allemand, même si c'est quand même difficile de se comprendre», souriait Léandre, Tavannois de 11 ans. «Comme je parle les deux langues à la maison, j'aide les autres quand ils n'y arrivent pas», glissait alors Jordan, scolarisé à Bienne.

Casser les barrières

Pour Fanny Rossel, les bienfaits de la démarche proposée par Cours de Miracles sont multiples. Outre le fait de permettre aux jeunes de dépasser la barrière de la langue, elle favorise l'apprentissage de diverses compétences. «Réaliser ou jouer une pièce de théâtre offre l'opportunité de développer son imagination, ou encore la confiance en soi.» Enseignant primaire à Tavannes, David Schulthess se réjouissait quant à lui de voir la mayonnaise prendre hier. «Les choses prennent du temps, mais depuis le début du travail en septembre, des contacts se sont déjà noués. Ce projet

leur permet de s'ouvrir à l'autre.»

Le canton conquis

Concrètement réalisé dans le cadre du concours «tête-à-tête» du canton de Berne, le projet piloté par Cours de Miracles bénéficie d'un soutien financier de 56 000 fr. émanant pour moitié du canton et pour l'autre de la fondation Stanley Thomas Johnson. Organisé tous les deux ans depuis 2012, ledit concours récompense des projets de médiation culturelle en milieu scolaire. «Le canton avait déjà retenu un premier projet bilingue avec des classes que nous avions monté en 2015 et 2016. Suite à cela, les responsables du concours nous ont sollicités pour monter un nouveau spectacle selon le même concept», sourit Selina Stoecklin. A noter que d'autres réalisations culturelles sont soutenues cette année via «tête-à-tête», dont une à l'école de La Ferrière et une à Bienne.

Quant au fruit du travail des écoliers tavannois et biennois, il sera à découvrir les 16, 17 et 18 mai prochain, à la Coopérative Rennweg 26 à Bienne. ◉

TROIS QUESTIONS À...



SONJA KOLLER
RESPONSABLE DU
CONCOURS TÊTE-
À-TÊTE

«Faire germer l'esprit de la culture à l'école»

Sonja Koller, le concours «tête-à-tête» subventionne des projets de médiation culturelle novateurs menés en collaboration avec des écoles. Quel but poursuit le canton avec ce programme?

De manière générale, créer des liens entre les écoles et les différents acteurs de la scène artistique permet d'encourager et de faire évoluer la culture dans le canton. Chaque milieu peut en effet apprendre de l'autre et ainsi enrichir la scène culturelle. Par ailleurs, faire germer l'esprit de la culture à l'école offre l'opportunité aux jeunes de développer différentes compétences. Créer une pièce de théâtre, par exemple, permet d'apprendre à s'exprimer de diverses manières, ou encore de travailler son sens de la créativité.

En quoi le projet aujourd'hui élaboré par Cours de Miracles, qui est d'ailleurs une suite d'un premier spectacle déjà soutenu par «tête-à-tête»,

vous a-t-il séduit?

Le concept proposé par la fondation Cours de Miracles est innovant. Non seulement il amène les écoliers à toucher au monde artistique, mais il promeut également le bilinguisme en réunissant des élèves francophones et alémaniques. Créer cette rencontre, par le biais des arts, est ainsi très enrichissant pour tous les protagonistes du projet.

Le canton de Berne a récemment édicté une série de coupes budgétaires. Le concours «tête-à-tête» n'a pas été touché, mais de tels programmes de médiation culturelle risquent-ils d'être remis en cause à l'avenir?

Le concours «tête-à-tête», mesure phare de la médiation culturelle qui a fait ses preuves, est financé par le Fonds d'encouragement des activités culturelles, qui est lui-même alimenté par le Fonds de loterie et non pas par les comptes de l'Etat. Il n'est donc pas concerné par les coupes budgétaires du canton de Berne. ◉



Afin de monter un spectacle théâtral de toutes pièces, les écoliers sont appelés à laisser parler leur créativité. Tantôt studieux, tantôt déchainés, ils s'en sont donnés à cœur joie hier, lors d'une journée de travail à Tavannes. S. GERBER